

Des actes inacceptables dans un État de droit

Communication de Joaquim Pueyo,
Maire d'Alençon
Président de la Communauté Urbaine d'Alençon

Le quartier de Perseigne, à Alençon, a été le théâtre de violences urbaines, au cours de la nuit du 27 au 28 septembre 2022.

Des véhicules ont été incendiés, nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers, avec l'appui des forces de l'ordre. Ils ont fait l'objet de tirs de mortiers, sans faire de blessés. Des renforts ont été déployés pour sécuriser le quartier.

L'ensemble des élus et moi-même condamnons ces actes graves avec la plus grande fermeté.

Dans un État de droit, il n'est pas acceptable qu'une minorité mette un quartier à feu, détruisant des biens publics et privés. Les Alençonnais ne peuvent pas être pris en otage dans leur propre quartier et spectateurs de faits remettant en cause la quiétude à laquelle ils ont droit.

Aussi, je souhaite saluer le courage des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers, mobilisés sur place durant la nuit, pour un retour à l'ordre. Nous leur assurons notre plein soutien dans l'exercice de leur mission.

Nous exprimons également tout notre soutien et notre solidarité aux habitants du quartier de Perseigne. Nous avons une pensée particulière pour les victimes de dégradation de biens privés et pour les personnes gênées par les nuisances en lien avec les événements de la nuit.

Concernant les biens publics dégradés ou détruits, la Ville d'Alençon et la Communauté Urbaine d'Alençon porteront plainte.

Nous souhaitons vivement que les auteurs de ces faits soient interpellés, traduits en justice et que les peines soient à la hauteur des préjudices moraux et physique causés.